

Madame Najet GONCALVES
INRAP
7 rue de Madrid
75008 PARIS

Madame la Ministre de la Culture et de la
Communication

Ministère de la culture et de la communication
3 rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

LRAR : RA 34 766 668 7FR

Objet : **Rapport IGAC/IGAP**
Janvier 2009

Paris, le 14 juin 2009

(date approximative).

Madame la Ministre,

Je sais que vos services détiennent le Rapport IGAC/IGAP de janvier 2009 concernant la relocalisation du siège de l'Institut national de recherches archéologiques préventives à Reims : impact et mise en œuvre.

En tant qu'agent de l'Inrap, je souhaite en recevoir une copie intégrale sur support papier et vous saurais gré de m'indiquer les modalités d'accès à ce document et les frais nécessaires.

Ma demande s'exerce dans le cadre de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs modifiée par la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Najet GONCALVES BOMFIM

Copie :

- Monsieur le Président de la République
- Monsieur le Premier Ministre
- Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche